

ÉDITO

L'info parentalité n° 14 vous offre la possibilité de mieux comprendre la problématique de la monoparentalité et de son accompagnement à La Réunion

Aujourd'hui, un quart des familles réunionnaises sont des familles monoparentales et 38% des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (20% en métropole). L'augmentation des familles monoparentales s'explique par divers facteurs liés à la fois à la précarité socio-économique, à l'évolution de la place de l'homme et de la femme dans le foyer, à l'augmentation des séparations mais aussi à l'arrivée des aides sociales.

Les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux risques de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Ces familles comptent parmi les cibles de « la stratégie pauvreté », mais également de l'offre de service et d'accompagnement de la Caf de La Réunion.

Les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté. Leur faible niveau d'études et la problématique de la garde des enfants constituent des freins à leur insertion professionnelle : seul un tiers d'entre elles sont en emploi.

Dans ce contexte, l'observatoire de la parentalité de La Réunion a réalisé

une recherche sur la monoparentalité (première en son genre sur ce thème à La Réunion), dont la synthèse vous est présentée dans ce numéro. Les résultats nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement et les représentations de ces familles afin de mieux les accompagner.

L'étude est construite autour de 3 grands axes :

- 1) Comment la situation familiale de monoparentalité est-elle vécue par le parent solo et ses enfants ?
- 2) Dans quelle mesure le parent solo est-il entouré et soutenu ?
- 3) Quel est le rapport du parent solo à la monoparentalité ; modèle et représentation ?

Parmi les dispositifs actifs de soutien aux problématiques rencontrées par les familles monoparentales à La Réunion, vous découvrirez quelques partenaires historiques de la Caf : FTM, ARRIP, AMEFA, FAPI... Nous remercions tous les partenaires de l'observatoire pour leur collaboration et leur participation à cette étude et plus particulièrement les Travailleurs Sociaux de la Caf.

Très bonne lecture !

Les publications sont consultables sur : www.observatoireparentalite.re

Thierry MALBERT
Directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion.

LA MONOPARENTALITÉ



SOMMAIRE

Actualités	p 2 à 7
Dossier : La monoparentalité	p 8 à 10
Ouvrages	p 11 à 13
Agenda Magazines Numéros utiles	p 14

► COLLOQUE SDSF : LES FAMILLES RÉUNIONNaises AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS - CITÉ DES ARTS / 15-16 FÉVRIER 2021

La famille, ce qu'elle permet, ce qu'elle constitue, ce qu'elle porte, a été au cœur du colloque « les services aux familles réunionnaises » organisé par la Caf sous l'égide de l'Etat, les 15 et 16 février.

Cet événement a eu comme point d'orgue la signature, par les 17 partenaires engagés sur le territoire, du nouveau SDSF. A l'occasion de cette signature, le Préfet a donné mandat au Directeur de la Caf afin de mettre en œuvre la démarche de coordination et d'animation des travaux impliquant les signataires.

La seconde journée du colloque a permis de confronter les idées et les regards sur la thématique de l'accompagnement des situations de monoparentalité. Thierry MALBERT,

directeur scientifique de l'Observatoire de la parentalité a présenté les résultats de l'étude «Les familles monoparentales allocataires de la Caf de La Réunion » qui a fait l'objet d'un point presse le 17 mars 2021.

La richesse des approches des partenaires a permis de renforcer les synergies et participe à améliorer, sur le terrain, l'offre de services. Des témoignages forts ont été portés par des usagers sur leurs parcours mettant en lumière les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées les familles, mais aussi des exemples de réussites individuelles et collectives.

Agir ensemble, mobiliser les énergies et construire l'avenir

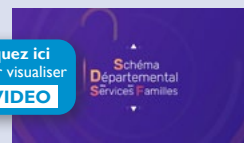


INFO +

le SDSF c'est quoi ? >> <https://youtu.be/qv8Fq7pntvM>



Cliquez ici pour visualiser la VIDEO



► ASSOCIATION FTM

L'association FTM (Finaliser Transmettre Mobiliser) fonde son développement sur la volonté d'agir pour l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation, à la promotion professionnelle et aux conditions de travail à l'Île de la Réunion, comme en Europe.



L'association Finaliser Transmettre Mobiliser travaille en partenariat avec diverses organisations locales et transnationales, toutes caractérisées par la volonté commune de favoriser l'intégration professionnelle des personnes confrontées à des difficultés à s'insérer dans le monde professionnel.

L'équipe de l'association Finaliser Transmettre Mobiliser est constituée d'experts et de conseillers en matière d'insertion professionnelle, formés aux techniques de job-coaching, de création d'entreprise, ainsi que de montage et de conduite de projets nationaux et transnationaux.

Ainsi, entre le 1er janvier 2008 et 31 décembre 2020, l'équipe de l'association Finaliser Transmettre Mobiliser a redonné confiance, formé et accompagné 2 298 femmes vers leur insertion professionnelle. Ce travail collectif a permis à 989 femmes de devenir des salariées, d'obtenir un diplôme professionnel ou de créer leur propre entreprise. Une orientation vers d'autres structures ou un prolongement de l'accompagnement en job-coaching par l'équipe en charge des opérations de l'association FTM, a

été proposée à toutes celles qui poursuivent leurs recherches.

En 2021, la plateforme Finaliser Transmettre Mobiliser propose un accompagnement individualisé dans le sud et dans le nord de l'Île. Pour être contactée, toute femme âgée de plus de 18 ans, à la recherche active d'un travail ou d'une formation et fortement motivée à entreprendre des démarches vers son insertion doit aller sur le site Internet de l'association www.ftm.re et cliquer sur « préinscription » puis valider sa demande.

Toutes les actions de l'association Finaliser Transmettre Mobiliser sont possibles grâce au soutien financier du Fonds social européen, de l'État, de la CAF de La Réunion et de la Région Réunion



► AMEFA – ASSOCIATION MÉDIATION FAMILIALE



PUBLIC CONCERNÉ

- Les parents séparés ou dans un projet de séparation / divorce,
- Les couples mariés ou non,
- Les familles en conflit intergénérationnel :
 - Les grands-parents en rupture de relation avec leurs petits-enfants.
 - Les jeunes majeurs en difficultés relationnelles au sein de la famille.
 - Les familles concernées par la perte d'autonomie d'un parent.
 - Les personnes confrontées à des tensions dans le cadre d'une succession.

Votre Famille traverse une situation de crise :

- Séparation/divorce,
- Difficultés relationnelles et/ou de communication,
- Rupture de relation ...

LE MÉDIATEUR FAMILIAL

- Le médiateur familial est une personne qualifiée, formée à la médiation familiale, titulaire d'un diplôme d'État.
- Il respecte des principes déontologiques : il ne juge pas et ne prend pas parti. Son travail consiste à accompagner les personnes pour les aider à faire émerger par elles-mêmes des solutions à leur conflit en garantissant la confidentialité.



Pourquoi la médiation familiale ?

La médiation familiale permet de renouer le dialogue dans le respect des intérêts et des besoins de chacun.

Le soutien de la médiation familiale lors d'entretiens confidentiels peut permettre la construction de relations nouvelles plus satisfaisantes entre les membres de la famille et de trouver des solutions d'organisation acceptables pour tous.

Comment se déroule une médiation familiale ?

La médiation familiale est une démarche volontaire qui nécessite l'accord de chacune des personnes

- Un premier entretien individuel et gratuit vous sera proposé pour vous présenter les objectifs et les modalités de la médiation familiale et évaluer si cette démarche vous convient.

- Si vous donnez votre accord, des entretiens d'1h30 à 2h00 seront organisés. Leur nombre varie en fonction des sujets à aborder. Vous participerez financièrement au règlement des séances en fonction de vos revenus (à partir de 2€ et jusqu'à 131€) et selon un barème fixé par la CNAF (aide juridictionnelle possible dans le cadre d'une procédure judiciaire)

- A l'issue de la médiation, si des accords sont trouvés, ils peuvent être consignés dans un écrit et faire l'objet d'une homologation auprès d'un juge aux affaires familiales, à votre initiative.

► ASSOCIATION RÉUNIONNAISE DE REMOBILISATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE - ARRIP



Ses atouts

- Écoute créative et empathique à partir des compétences de la personne et de son ressenti, création d'une relation de confiance
- Rendre autonome : au travers de recherches de formation qualifiante ou d'emploi
- Rendre la personne actrice de son projet de vie
- Casquette de travailleur social de la formatrice



Public concerné

- Public RSA Majoré avec ou sans diplôme
- Sans expérience professionnelle ou personne ayant occupé un poste en contrat aidé de moins de 6 mois
- Disponible pour travailler ou effectuer une formation qualifiante
- Avec ou sans projet professionnel défini
- Pas de critères d'âge
- Savoirs de base : lire, écrire, capable de communiquer
- De la zone Est (de Saint-André à Sainte-Rose) et Nord (Sainte-Suzanne)
- Groupe de 12 à 15 personnes
- Public très éloigné de l'emploi
- Public en difficulté



Objectifs / missions

- Retrouver une dynamique professionnelle
- Faciliter l'accès à un emploi durable
- Accéder à des formations qualifiantes
- Organiser le parcours vers l'emploi
- Accompagner au travers d'un suivi post-formation



Les actions de l' ARRIP

- Accompagnement et Remobilisation Socioprofessionnelle
- Action de formation de Remobilisation collective (210h)
- Accompagnement individuel pendant et post-formation

3 axes de travail :

- Sur la personne : remobilisation au travers de l'Estime de soi et de la confiance en soi, levée des freins sociaux
- Sur le contexte environnemental : environnement et contexte socioprofessionnel, connaître les enjeux du territoire
- Sur le projet professionnel : construction du projet professionnel au travers de rédaction de CV, de lettre de motivation et simulation d'entretien d'embauche, positionnement professionnel



Les modules de l'ARRIP

Module 1 : Se connaître et vérifier le choix professionnel (28h)

Module 2 : Enrichir la culture générale dans le domaine économique et social de La Réunion (7h)

Module 3 : S'affirmer et se préparer aux attentes et aux exigences en termes de « savoir-être » (35h)

Module 4 : Maîtriser les différents paramètres de la gestion d'un budget (7h)

Module 5 : Maintenir le lien et/ou soutenir à la parentalité (21h)

Module 6 : Connaître les différents dispositifs de la formation professionnelle et de l'insertion professionnelle (14h)

Module 7 : Préparer et accompagner au monde professionnel (42h)

Module 8 : S'approprier l'outil informatique (35h)

Module 9 : Promouvoir l'éco-citoyenneté et le développement durable (7h)

Module 10 : Développer sa créativité (7h)

Faire le bilan en individuel et en collectif (7h)



TÉMOIGNAGES

«Je suis très heureuse d'avoir participé à cette formation même si au début je n'avais pas la volonté de venir. En fait, je me suis demandé ce que j'allais faire pendant ces 6 semaines de formation.

Je me suis très vite intégrée au groupe de filles, qui d'ailleurs a été un groupe de filles exceptionnelles.

A la formation il y avait une bonne entente qui a aussi fait que je me suis sentie tout de suite bien.

Du côté professionnel, l'ARRIP m'a apporté l'envie et surtout la motivation qui m'avaient manquées pour réintégrer le monde professionnel.

J'ai réappris à faire des CV ainsi que les lettres de motivation. Et pendant la semaine informatique à faire la mise en page des lettres.

Pendant ces 6 semaines, je me suis reconstruit un projet professionnel bien défini auquel je me tiendrai.

D'un point de vue personnel, l'ARRIP m'a apporté de nouvelles relations, des liens d'amitié avec les autres stagiaires.

Cette bonne entente entre Madame LAURET et notre groupe a fait que la formation s'est déroulée dans d'excellentes conditions et nous a donné l'envie de revenir le lendemain.

Connaître Madame LAURET et son fameux « coup de pieds au derrière » a été bénéfique pour mon avenir.

Je conseille à tout le monde cette formation.

Je tiens à remercier l'ARRIP ainsi que la CAF et la Région de mettre en place de tel dispositif pour nous».

Maman de 3 enfants, célibataire

«Je suis heureuse d'avoir pu participer à la formation ARRIP car cela m'a beaucoup apporté au niveau professionnel autant qu'au niveau personnel.

Au niveau professionnel, la formation m'a redonné la motivation qui je n'avais plus pour pouvoir avancer dans mes démarches de recherche d'emploi et confirmé que le secteur du social est bien le domaine dans lequel j'aimerais poursuivre mon avenir professionnel.

Quant au personnel, j'ai pu rencontrer des personnes formidables aussi différentes les unes des autres et pourtant toutes m'ont apporté leur soutien ainsi que leur amitié. J'ai pu en effet me rendre compte que j'avais encore beaucoup de choses à apprendre sur moi-même.

J'ai les capacités nécessaires et les moyens de pouvoir améliorer ma vie professionnelle ainsi que ma vie personnelle, à moi de prendre les choses en main.

Je tiens à féliciter la CAF ainsi que la Région d'avoir mis en place ce genre de formation et surtout l'ARRIP.

Je vous remercie de m'avoir fait participer à cette formation même si je ne voulais pas en faire partie au début, j'ai enrichi mes connaissances et mon cercle d'amis grâce à vous».

Maman de 2 enfants, célibataire

► PROGRAMME F.A.P.I – FEMME ACTRICE DE LEUR PROJET D'INSERTION – SAINT-BENOÎT

Depuis 2016, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée entre la Ville de Saint-Benoît et la CAF, la Direction de l'Insertion et de l'Économie Solidaire de la Ville de Saint-Benoît a entrepris de mettre en œuvre, chaque année, une action de proximité et d'insertion, favorisant la remobilisation et l'intégration d'un parcours d'accompagnement socio-professionnel, à destination des familles monoparentales. Ces dernières sont composées majoritairement de femmes sans emploi ayant quitté tôt le système éducatif rencontrant des freins à l'insertion (pas de permis, problème de garde d'enfants, isolement, faible niveau scolaire, méconnaissance des dispositifs d'aides...).

Le projet FAPI est une véritable aventure humaine qui est basée sur la mise en œuvre d'un parcours d'insertion construit sur mesure en lien avec de nombreux partenaires investis et mobilisés du début à la fin pour aider des femmes en difficulté :

- les acteurs de terrain (adultes relais, éducateurs de rue, animateurs de quartiers, partenaires de l'insertion) pour repérer des candidates et les inviter à une réunion d'information collective et à des entretiens de positionnement ;
- les partenaires dont les travailleurs sociaux de la CAF pour la levée des freins sociaux ;
- les partenaires clés de l'insertion et du monde économique pour trouver des solutions d'insertion adaptée.

Le parcours se compose :

- d'un accompagnement socio-professionnel personnalisé réalisé par les Conseillères en insertion (CIP) et les Travailleurs sociaux (TS) de la CAF visant à :
 - établir un diagnostic socio-professionnel partagé ;
 - à définir un projet et les étapes pour y arriver ;
 - à mettre en œuvre le parcours.

Exemples d'interventions de la CAF : financement du permis, financement de formation, accompagnement pour accéder à un logement, à une place de crèche...

- d'ateliers et d'activités animés par des partenaires ou par les conseillères en insertion visant à :

- apprendre à se connaître ;
- développer des savoir-être ;
- acquérir de l'autonomie dans ses démarches professionnelles ;
- de moments conviviaux en famille et un week-end entre participantes.



Réunion d'information collective



ATELIER NUMÉRIQUE : vaincre son illettrisme et son isolement. Apprendre à utiliser l'informatique pour mobiliser ses droits et candidater en ligne.



Les résultats de cette action sont très encourageants puisque sur 69 participantes, 62 ont pu s'insérer socialement et/ou professionnellement par le biais de la formation, de l'accès à un emploi, de la création d'entreprise ou encore de la mobilité. Les autres se sont positionnées sur des dispositifs d'accompagnement plus individualisés.

Cette réussite s'appuie sur un accompagnement sur mesure

et de proximité, adapté au rythme des participantes, réalisées par des CIP et des TS aux compétences complémentaires, soutenus par les partenaires clés de l'insertion et du monde économique très réactifs.

De nombreuses femmes ont pu ainsi sortir de l'ombre, lever leurs freins pour devenir aujourd'hui des femmes épanouies, autonomes et fières de leur parcours.



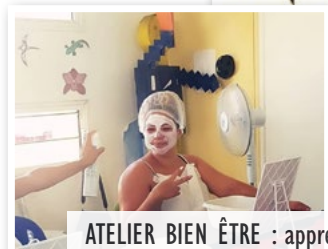
ATELIER DE COUTURE : développer son esprit d'équipe, sa capacité d'adaptation et de concentration



ATELIER CONFIANCE EN SOI avec à la sortie une plus grande estime de soi



ATELIER DE SENSIBILISATION À LA CRÉATION D'ENTREPRISE : développer son esprit entrepreneurial et rencontrer des chef(fes) d'entreprises



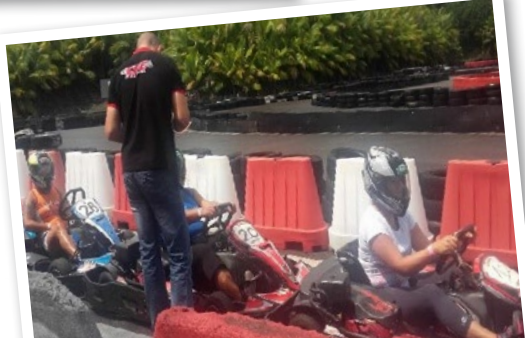
ATELIER BIEN ÊTRE : apprendre à valoriser son image



ATELIER CERTIFIANT SST : un premier diplôme pour certaines et une fierté



Moments conviviaux afin de développer les liens avec ses enfants, vaincre sa peur de se déplacer, s'ouvrir au monde...



ATELIER KART : gérer ses émotions et se dépasser

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION

SYNTHESE DE L'ETUDE

Le contexte sociétal et culturel de l'île de La Réunion connaît depuis 40 ans une évolution très rapide. La famille et les relations sociales entre parents et enfants émanant du fonctionnement de la parenté ont également fortement évolué. Le passage d'une société dans laquelle l'organisation de la famille traditionnelle était construite sur une répartition des rôles et fonctions relevant d'un marquage sexuel - partage des tâches selon le genre au sein du couple - strict, reconnu et respecté par les époux, à une société ayant évolué vers plus de démocratie et de liberté, se fait à partir des années 70. Parallèlement, le modèle de la famille souche et/ou nucléaire évolue aussi. En particulier, les familles monoparentales et recomposées, même si elles existent depuis le début du peuplement de l'île, deviennent peu à peu plus nombreuses, en lien direct avec l'accélération et de la fragilité du développement socio-économique.

Aujourd'hui, un quart des familles réunionnaises sont des familles monoparentales et 38% des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (20% en métropole). Les mineurs et les familles monoparentales sont particulièrement touchés par la précarité. En 2015, 39 % des mineurs vivaient dans une famille dont aucun parent n'avait d'emploi (12 % en métropole). Ce taux est de 68 % pour les enfants de familles monoparentales. Par ailleurs, les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté. Leur faible niveau d'études et la problématique de la garde des enfants constituent des freins à leur insertion professionnelle : seules un tiers d'entre elles sont en emploi.

Cette nette augmentation des familles monoparentales s'explique par divers facteurs liés à la fois à la précarité socio-économique, à l'évolution de la place de l'homme et de la femme dans le foyer mais aussi à l'arrivée des aides sociales.

Les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux risques de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Ces familles comptent parmi les cibles de « la stratégie pauvreté », mais également de l'offre de service et d'accompagnement de la Caf de La Réunion. Dans ce contexte, l'étude réalisée par l'observatoire de la parentalité de La Réunion avait pour objectif de mieux connaître et comprendre ces familles afin de mieux les soutenir.



La méthodologie de recherche utilisée, propre aux Sciences Sociales, reposait à la fois sur une approche quantitative et une approche qualitative. Un questionnaire diffusé auprès de 50 000 familles monoparentales de La Réunion (base de données Caf) a permis d'obtenir 6490 réponses (soit 13% de réponses, ce qui est très satisfaisant pour ce type d'enquête).

Des entretiens semi-directifs, dont 73 auprès de familles, ont été réalisés à la fois par la Caf de La Réunion et l'Observatoire de la parentalité.

L'étude est construite autour de 3 grands axes :

- 1) Comment la situation familiale de monoparentalité est-elle vécue par le parent solo et ses enfants ?
- 2) Dans quelle mesure le parent solo est-il entouré et soutenu ?
- 3) Quel est le rapport du parent solo à la monoparentalité ?

Elle se fonde sur une problématique pensée de façon à appréhender au mieux :

- les structurations de ce type de parenté : de la monoparentalité choisie à la monoparentalité subie ;
- les fonctionnements et les stratégies d'une monoparentalité revendiquée ;
- les relations sociales dans les familles monoparentales, entre indépendance, solidarité et codépendance ;
- les marqueurs typologiques forts en matière d'éducation familiale ;
- les stratégies d'insertion professionnelle chez ces familles ;
- les représentations et la transmission du modèle familial dans le cadre de la monoparentalité.

Les principaux résultats :

La typologie des familles monoparentales qui ressort de l'enquête est la suivante : 56 % des personnes entrent en monoparentalité après une séparation, 35 % dès la première grossesse sans vécu commun avec l'autre parent, 3 % suite à un décès du conjoint. Dans la continuité du cycle familial, 85 % n'ont pas de nouveau conjoint. Sur les 15 % qui ont refait leur vie, 80 % continuent de vivre seuls.

Le mode de résidence exclusive apparaît le plus pratiqué (43 %) et relativement plus fréquent chez les mères seules ; 15 % ont choisi la résidence alternée (une modalité plus fréquente chez les parents les plus diplômés et chez les pères solos) ; 27 % n'ont pas de mode de garde bien défini.

Une monoparentalité assez bien vécue par l'enfant. Les enfants des personnes interrogées ont majoritairement tendance à bien ou plutôt bien vivre la situation de monoparentalité, les raisons les plus fréquemment avancées étant le fait d'avoir une relation privilégiée avec chacun des parents (42 %) et celui d'être plus autonome (34 %). Les enfants qui, à l'inverse, vivent mal la situation, sont plus souvent aux premiers moments de la monoparentalité. Les manifestations les plus fréquentes de ce mal-être sont de la tristesse (41 %), des caprices (42 %), de l'anxiété (30 %) et des difficultés scolaires (28 %).



LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION

À propos des relations de l'enfant avec l'autre parent, selon la majorité des personnes interrogées, ces relations sont plutôt bonnes. Il demeure que, dans bien des cas, l'enfant a peu ou pas de relations avec l'autre parent (un enfant sur deux). Cette absence relative se révèle d'ailleurs plus fréquente quand cet autre parent est le père que lorsqu'il s'agit de la mère.

Les relations du parent solo avec l'ex-conjoint sont, elles, le plus souvent compliquées. Seuls 38 % des parents répondants entretiennent des relations avec l'autre parent. Mais pour 47 % d'entre eux, la qualité de ces relations est plutôt mauvaise. Les raisons le plus souvent évoquées sont « des caractères différents » (44%) et « des comportements déplaisants » (59%). D'ailleurs, la majorité des parents seuls ne peuvent compter ni sur une aide matérielle, morale ou financière de la part de leur conjoint (70%), ni même sur une aide pour les rendez-vous de l'enfant chez les professionnels de santé (66%).

Le vécu du parent solo. Les parents sont globalement satisfaits de leur situation de parent solo (57 %), même si les hommes solos le sont plutôt moins. Parmi les avantages cités, trois se détachent : ne plus avoir de conflit avec



l'autre parent, avoir des relations privilégiées avec l'enfant, se sentir libre dans ses décisions et actes.

Les désavantages cités font référence aux problèmes financiers liés à la

situation, l'absence d'autorité paternelle, les difficultés de concilier vie familiale et vie professionnelle et/ou d'obtenir un logement.

L'éducation des enfants. La très grande majorité des personnes interrogées disent que l'éducation de leurs enfants se passe bien. Les difficultés soulevées sont liées à la situation financière (49%), la nécessité d'être patient (39%), l'aide aux devoirs (20,5%), une vision différente avec l'autre parent (19,4%).

Du point de vue du rapport à l'emploi, les situations sont très diverses. Une quantité non négligeable de personnes interrogées ne se considèrent pas, du fait de leur situation familiale, « obligées de travailler ». Néanmoins, il s'agit souvent d'une nécessité et nombreux sont les individus que l'entrée en monoparentalité a conduits à retourner sur le marché de l'emploi. A l'inverse, une partie d'entre eux ont été obligés d'interrompre leur activité car il leur était impossible de concilier la gestion du foyer, le transport, le travail et la garde des enfants ; cette dernière contrainte s'avérant souvent cruciale et d'autant plus que les enfants sont en bas âge.

La gestion du temps est une compétence clé dans le quotidien d'une famille monoparentale. Il n'est pas toujours

aisé de dégager du temps pour soi. Une majorité, soit 45 % des interrogés, déclarent ne pas y arriver. Cette perception « négative » est encore plus marquée dans les premiers temps de la séparation.

L'activité de loisir qui revient majoritairement dans les propos des personnes interviewées est la marche (parfois avec les enfants). Sont également évoqués, mais dans une moindre mesure, la natation, l'aquagym ou certaines pratiques culturelles telles que la lecture et le cinéma ou encore certaines activités artistiques, le plus souvent réalisées à la maison avec les enfants. Mais certaines déclarent parfois « ne rien faire ».

Les formes de sociabilité de ces familles. Les liens les plus solides qu'entretiennent les familles monoparentales sont clairement avec leur propre famille. Les plus étroits le sont avec la mère du parent solo. Viennent ensuite les sœurs puis les frères et la famille élargie. Ces liens semblent s'intensifier au fil du temps. Car si parfois la séparation et l'entrée en monoparentalité marquent une rupture avec la famille originelle, il s'avère que souvent, avec le temps, les relations reprennent avec certains membres de la famille. Les familles monoparentales dans leur ensemble sont peu invitées et invitent peu de monde chez elles. Certaines limitent les invitations pour des raisons économiques, et privilégient les goûters et les anniversaires ; les invitations se révélant plus nombreuses quand des liens forts sont entretenus avec la fratrie. Néanmoins, près de 50 % des interrogés déclarent avoir des relations amicales quotidiennes ou plusieurs fois par semaine. Le rôle des voisins reste secondaire dans la plupart des cas.

Soutien moral, matériel, éducatif et financier. Les premiers relais en matière de soutien sont la famille, puis les amis, l'ex-conjoint et enfin les professionnels. Si l'on affine l'analyse, on remarque que dans la famille, les mères et les sœurs apportent un réel soutien, bien davantage que les pères et les frères ; un héritage de la matrifocalité. Les marraines sont également souvent citées, en liaison avec le rôle particulier de ce statut en société créole. Sur le strict plan financier, les choses sont néanmoins plus compliquées : une personne sur deux n'en reçoit aucun de ses proches.



Les modes de garde des enfants. Un parent sur trois ne fait pas garder son enfant, en raison le plus souvent d'un coût trop élevé (38 %), d'horaires inadaptés (27 %) et d'un manque de solidarité familiale (25 %). La garde est surtout assurée par la famille : mère et sœurs, frères (43 %). Il s'agit là d'un marqueur fort de cette étude : une forte solidarité intrafamiliale. Dans le cas présent, le choix d'une garde familiale repose sur divers facteurs dont la confiance envers les proches, la proximité géographique et la gratuité de la

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION



garde. Si la famille ne peut assurer cette garde, c'est alors un second réseau social des familles qui est activé : les voisins, l'autre parent, les amis. Dans le même ordre d'idées, en cas d'épuisement du parent ce sont

prioritairement (et très largement) les femmes de la famille qui sont citées en tant que personnes ressources, au premier rang desquelles la grand-mère maternelle.

En l'absence de solidarité familiale ou de réseau social alternatif, la Caf devient un recours. Cette représentation est assez forte : de fait, nombreuses sont les expressions qui saluent les efforts des travailleurs sociaux, et de façon plus générale de la Caf, pour faciliter la vie des parents seuls avec leurs enfants. A l'inverse, les associations de soutien à la parentalité sont peu fréquentées par les répondants. Seuls 5 % des parents interrogés répondent en contacter en cas de difficultés.

S'agissant des aspects financiers, les revenus des familles monoparentales viennent dans l'ordre : des prestations familiales 44 %, du travail 30 %, d'un cumul des deux (16 %). Dans ce contexte, le RSA est important : 46 % des répondants en sont allocataires, et d'autant plus que le nombre d'enfants est important. Les relations avec les référents RSA sont plutôt bonnes (56 %) voire très bonnes (12 %). Elles ne sont perçues comme négatives que par 5 % des répondants. Cela témoigne clairement d'un accompagnement adapté. Il est à relever néanmoins qu'une majorité des familles pensent que la majoration du RSA incite probablement de jeunes parents en couple à se déclarer en famille monoparentale.

Le soutien de la Caf. Les dispositifs CAF (offre de service et d'accompagnement) sont connus et considérés comme faciles d'accès pour 60 % des familles monoparentales interrogées. Les familles se sentent majoritairement soutenues par la CAF (45%) ou moyennement soutenues (29%). Ce sentiment de soutien augmente avec le nombre d'enfants. Autrement dit, la Caf est de toute évidence considérée par les familles monoparentales comme un acteur majeur de leur vie.

Les besoins exprimés par les familles monoparentales, outre le besoin financier, sont le besoin d'un accompagnement pour acquérir des compétences parentales et d'un soutien psychologique. On note cependant que 25% des personnes interrogées n'expriment pas de besoin, ce qui témoigne entre autres des efforts faits depuis 20 ans à La Réunion pour soutenir ce type de famille.

Modèles, représentations et auto-perception. Il existe un phénomène de reproduction du modèle familial : un tiers des personnes concernées, des mères essentiellement, sont issues d'une famille monoparentale, les deux tiers même déclarant avoir des personnes dans la même situation au

sein de leur famille. On peut considérer qu'à La Réunion cela s'inscrit dans un type de filiation matrilineaire. Par ailleurs, la monoparentalité est, de l'avis des parents interrogés, plutôt bien acceptée par la société réunionnaise. Enfin, les 3/4 des parents interrogés ne perçoivent pas la monoparentalité comme un échec, même si pour une large partie de l'échantillon, la monoparentalité apparaît néanmoins comme un frein à la remise en couple (oui, un peu 50 %, oui fortement 23 %). Mieux, la majorité se dit épanouie et 56 % notent que leur expérience de parent solo a fait évoluer positivement la vision qu'ils avaient auparavant de la monoparentalité.

Conclusion : quelques grandes tendances

- Les familles monoparentales ont des besoins non satisfaits, ils apparaissent davantage à l'entrée dans la monoparentalité : financier, solidarité sociale, éducatif.

- La famille monoparentale, une structure de parenté qui se banalise : elle augmente, avec la crise du conjugal, la crise sociale et la valorisation de comportement individualiste. Mais elle est de plus en plus acceptée. Il s'agit là d'un changement de regard important et relativement récent.

- Nous avons à La Réunion une typologie précise de monoparentalité : le lien avec l'héritage de la famille matrilineaire se perpétue, il se renforce avec la valorisation de « la femme courage » libre, égale ou plus forte que l'homme et indépendante.

- Il existe des différences marquées entre les mères et les pères solos. Ce qui les distingue le plus, ce sont les modes de fonctionnement, les représentations et les réseaux de sociabilité.



- Les familles monoparentales sont en quête de lien sociaux. Mais dans ce cadre, les priorités sont la famille et les amis, moins le réseau du soutien à la parentalité. Elles ne se sentent pas forcément isolées, et ont un regard plutôt positif sur elles-mêmes. Il existe une certaine fierté d'y arriver en solo.

- Les enfants avant tout. Si la question des finances reste le premier besoin, les priorités majeures sont l'éducation et le bien-être familial.

- La monoparentalité, une affaire de femmes. Bien que la monoparentalité père s'accroisse significativement (avec la résidence alternée), ce type de famille concerne encore majoritairement les femmes. Mais elles sont aujourd'hui moins isolées que ne l'étaient celles de la génération précédente.

Thierry Malbert, directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité. Université de La Réunion

Monoparentalité précaire et femme sujet

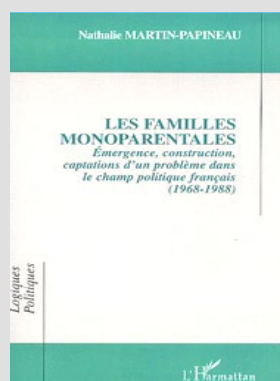


NEYRAND GERARD, ROSSI PATRICIA
21 août 2014

Alors que les lois sur l'égalité femme-homme sont en constante révision, le nombre de familles monoparentales constituées, pour l'essentiel, de femmes élevant seules leurs enfants est en augmentation. Pour elles, occuper la position de « chefs de famille » est d'autant plus difficile que la précarité économique - un tiers d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté - se conjugue avec un isolement relationnel et une fragilisation psychologique.

Cette évolution pose la question de la place des femmes dans la démocratie ainsi que celle de la maternité et du féminin, et de leur lien à la paternité, pour les psychismes individuels. Elle nécessite de concevoir un soutien qui ne soit pas seulement économique, mais qui intègre les dimensions sociale et psychologique. Dans cet ouvrage, les auteurs articulent sociologie et psychanalyse pour rendre compte de la complexité de ce problème social, mais surtout, ils explorent les pistes possibles pour une meilleure prise en charge de ces femmes chefs de famille par les intervenants sociaux.

Les familles monoparentales



N. Martin-Papineau
26 mars 2020

Comment la monoparentalité est-elle devenue un problème social, puis un problème politique inscrit sur l'agenda des pouvoirs publics entre 1968 et 1988 ? Cette approche conduit à interroger une réalité sociale en mouvement autour des années 70 : Quelles évolutions rendent alors cette pratique familiale plus visible qu'auparavant ? Pourquoi et selon quelles modalités des autorités administratives, des experts vont-ils s'intéresser à ce fait social et le redéfinir en des termes qui en font un problème social justifiant l'intervention publique ?

Le guide du parent solo



Pascal Leroy
Janvier 2002

Parents solo, familles monoparentales... les mots rendent compte imparfaitement de la diversité des situations. Veufs et veuves, divorcés, mères célibataires ont cependant un point commun : devoir faire le deuil d'un conjoint ou d'une famille rêvée et se retrouver seuls avec leur(s) enfant(s) sans y avoir été préparés. Comment interpréter leurs réactions, répondre à leurs besoins, ce qu'il faut faire, ce qu'il vaut mieux éviter, quels sont les droits des parents, leurs recours : toutes les réponses pratiques, juridiques, les conseils et les analyses pour gérer la vie quotidienne d'une vie de parent solo.

Tout pour réussir en famille monoparentale



Yannick Therrien
Novembre 2009

Dans cet ouvrage, vous découvrirez l'histoire unique d'un père monoparental. Vous apprendrez comment négocier en famille reconstituée, comment gérer les crises tout en gardant son sang-froid, comment trouver l'équilibre carrière-enfant. Vous lirez aussi les citations les plus inspirantes au monde et vous trouverez des exercices pour passer à l'action dès maintenant ! ? Voici l'outil d'accompagnement par excellence dans l'éducation de l'enfant. Yannick Therrien est père de famille monoparentale, dirigeant d'entreprise, conférencier, auteur et professeur à l'université et trouve toujours le temps de relever les défis qu'il veut.



Vivre seul avec papa ou maman

Catherine Dolto, Colline Faure-Poirée
25 avril 2019

Il arrive qu'on n'ait que son papa ou sa maman à la maison. Parfois les parents sont divorcés ou séparés, alors on va aussi chez l'autre parent. Il arrive aussi qu'on ne voit jamais l'autre parent et c'est triste... Heureusement, il y a les cousins, les grands-parents, les tantes, les parrains, les amis... Mine de rien, la famille de cœur est la plus grande de toutes les familles.



Familles monoparentales, la grande aventure

Anne-Catherine Sabas
7 février 2019

En 2014, on comptait une famille monoparentale sur quatre en France. Être parent « solo », c'est devoir ne compter que sur soi-même, au jour le jour, pour faire face aux responsabilités d'un foyer. Un véritable handicap – moral, affectif, logistique, financier et matériel !

Des premières dents de Choupi qui vous laissent exténué aux premiers chagrins d'amour de Choupinette, Anne-Catherine Sabas se penche avec bienveillance et humour sur le sort de ces familles, grandes oubliées de la littérature pratique. Comment réapprendre à vivre après un deuil ? Comment réorganiser son quotidien ? Que dire, que taire à ses enfants ? Pourquoi est-il indispensable de vous entourer ? Quid de votre vie amoureuse ? Quels recours lorsqu'il faut entamer une action en justice ? Comment ne pas culpabiliser ? Et, surtout, comment gérer Choupi et Choupinette au quotidien ?

Vibrant hommage aux familles monoparentales, un précieux guide pour tous les parents solos qui souhaitent se réconcilier avec leur situation, afin que votre enfant puisse vous dire : « J'aime ma life ! »



Parent au singulier - la monoparentalité au quotidien

Claudette Guilmaine
1 février 2013

Bien que la monoparentalité se rapporte à la situation d'un parent assumant seul la responsabilité et l'éducation de son enfant, il n'en reste pas moins qu'elle possède de multiples visages et plusieurs dénominations, qui varient selon les époques, les situations, les personnes et les régions du globe. Dans Parent au singulier, l'auteure aborde les différents types de monoparentalité et évoque ce qu'ils représentent : questionnements, défis, problèmes, sacrifices, réorganisation, adaptation et réalisations.

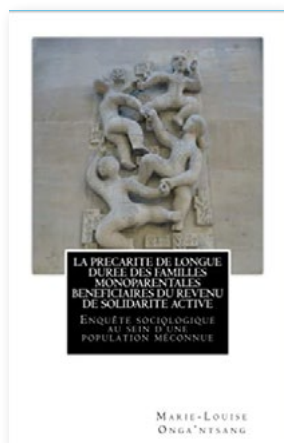
Aux témoignages évocateurs d'hommes et de femmes qui vivent ou ont vécu quotidiennement cette forme de parentalité s'ajoutent, au passage, des outils visant à nourrir la réflexion des parents en solo et à aider ces derniers à trouver de nouvelles ressources, intérieures ou extérieures.



Familles monoparentales : Le guide pratique et complet

Mathieu Maistre
23 mai 2018

Le guide complet pour affronter votre nouvelle vie de famille en solo. Une démarche explicative, tirée de diverses expériences, qui vous accompagne jour après jour, et vous donne les clés pour avancer et fonder une nouvelle vie pleine de bonheur. Les conseils et astuces prodigués dans ce livre sont basés sur des expériences vécues et ont été éprouvés pour assurer votre réussite dans votre quête du bonheur avec vos enfants.



La précarité de longue durée des familles monoparentales bénéficiaires du revenu de solidarité active : Enquête sociologique au sein d'une population méconnue

Marie-Louise Onga'ntsang

10 janvier 2017

Cette recherche s'intéresse à la relation entre la Famille et l'Etat pour comprendre les mécanismes qui régissent cette relation aujourd'hui. Cette thématique est abordée au travers de l'étude des familles monoparentales bénéficiaires du RSA qui cumulent des situations de précarité de longue durée. Ces familles bénéficient d'un accompagnement renforcé auprès de l'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de (CAF) de l'Essonne. Les prestations sociales constituent la principale ressource du foyer. Dans notre terrain d'étude, ces familles donnent à voir un rapprochement étroit entre la monoparentalité et la précarité. Cependant, il est important de souligner que toutes les familles monoparentales ne sont pas toutes concernées par la précarité. La diversité des familles monoparentales observées varie considérablement en fonction de leur trajectoire familiale, personnelle et professionnelle. Toutefois, les familles monoparentales enquêtées présentent de nombreuses similitudes : des fragilités liées à leurs trajectoires personnelles et familiales, des difficultés économiques, des expériences douloureuses, des parcours de vie difficile ponctués de ruptures familiales et personnelles, des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, leur situation de précarité de longue durée semble être un frein à l'insertion sociale. Les parents seuls, longtemps exclus de la vie active, que nous avons suivis dans le cadre de cette recherche, semble avoir peu de perspectives et de possibilités de sortir de leur situation de précarité. Pour y parvenir, nous posons la question de départ suivante : pourquoi les familles monoparentales bénéficiaires du RSA, suivies par le service social de la Caisse d'Allocations familiales s'inscrivent-elles dans une précarité de longue durée ?



La discipline positive pour les parents solo : Coopération, solos respect et joie au sein de la famille monoparentale

Jane Nelsen, Cheryl Erwin, Carol Delzer

3 janvier 2018

Comment mettre en place ou poursuivre une démarche éducative constructive quand, par choix ou par obligation, vous assumez en solo l'éducation de vos enfants ? Des millions de parents dans le monde ont choisi la démarche de Discipline Positive de Jane Nelsen, une approche éducative pleine de bon sens, fondée sur l'encouragement, l'implication et la coopération. Ce livre apporte des clés pour : Poser un cadre à la fois ferme et bienveillant pour permettre à l'enfant de grandir en responsabilité et en confiance. Identifier les difficultés et développer les compétences pour y faire face. Faire preuve d'une discipline qui enseigne. Apprendre à vos enfants à s'impliquer et à trouver des solutions. Devenir ou rester parent avec votre ex-conjoint(e). Poser un nouveau regard sur la famille monoparentale et favoriser une ambiance familiale sereine dans laquelle chacun peut s'épanouir.



La Discipline positive pour parents solos

Jane Nelsen, Carol Delzer, Cheryl Erwin

21 septembre 2016

La Discipline Positive pour accompagner les parents solos dans l'éducation de leurs enfants. Par choix ou par obligation, vous assumez en solo l'éducation de vos enfants. Parfois, le doute, la culpabilité, la tristesse, la colère ou tout simplement le rythme du quotidien peuvent venir ternir la joie d'élever ses enfants et de les voir grandir. Comment mettre en place ou poursuivre une démarche éducative constructive à la suite d'une réorganisation familiale ? Ce livre apporte des clés pour : Poser un cadre à la fois ferme et bienveillant et permettre à l'enfant de grandir en responsabilité et en confiance, identifier les difficultés et développer les compétences pour y faire face, faire preuve d'une discipline qui enseigne, apprendre à vos enfants à s'impliquer et à trouver des solutions, devenir ou rester parent avec votre ex-conjoint, poser un nouveau regard sur la famille monoparentale et favoriser une ambiance familiale sereine dans laquelle chacun peut s'épanouir. Des millions de parents dans le monde ont choisi la démarche de la Discipline Positive de Jane Nelsen, une approche éducative pleine de bon sens, fondée sur l'encouragement, l'implication et la coopération.

AGENDA



► Les détails sur la page AGENDA de l'observatoire de la parentalité

<http://www.observatoireparentalite.re/agenda/>



MAGAZINES

Disponibles à l'observatoire de la parentalité ...



L'école des parents n° 638

► Dossier : La formation de la pensée critique

Contact

180 bis, rue de Grenelle 75007 Paris

Tél. : 01 47 53 62 70

contact@ecoledesparents.org



LE FURET n°96

► Jamais trop petite pour l'art et la culture

PEPS numéro 31

► Dossier : Prendre du plaisir à vivre avec ses enfants

Contact PEPS

Quai Bassin Rond - Route de Bessan 34300 Agde

06 18 78 15 26 secretariat@pepsmagazine.com



LE FURET n°97

► La Bienveillance : un art difficile qui s'apprend !

La bienveillance, mot à la mode, attire un public nombreux, soucieux de la justesse de ses comportements..., très actives pour répondre à ce qui semble être un inépuisable besoin humain et une clé du bonheur pour tous.

Numéros utiles

FAMILLES, AMIS,
**AGISSEZ
SANS ATTENDRE**
Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation
► N° Vert 0 800 005 696
STOP-DJIHADISME.gouv.fr

Vous avez des questions concernant :

- l'addictologie
- le Syndrome d'Alcoolémie Foetale (SAF)
- la santé mentale

0692 956 957
Du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jours fériés
contact@saome.fr

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

Numéro d'appel national
"STOP HARCÈLEMENT"
0808 807 010

Faciliter l'orientation des usagers vers
les domaines social et judiciaires :

0262 22 10 04
Du lundi au vendredi de 9h à 15h
sauf jours fériés
annuaire actualisé des acteurs et opérateurs

net écoute
0820 200 000

Si c'est pas net, on vous écoute!

VIOLENCES CONJUGALES ET CONFINEMENT

3919 : Violences femmes info
119 : Enfance en danger
115 : Hébergements d'urgence

URGENCES Police Gendarmerie
17 : téléphone
114 : SMS
arretonslesviolences.gouv.fr : signalement par Internet

Observatoire de la Parentalité

Rue Jacob de Cordemoy 97490 Sainte-Clotilde Tél : 02.62.48.46.78

Mail : observatoireparentalite.cafreunion@caf.cnafmail.fr | www.observatoireparentalite.re